

## SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU

NOUVELLES DISPOSITIONS DU SYSCOHADA REVISÉ :  
INCIDENCES, ANALYSE PRATIQUE, PROBLÈMES ET CAS

## CIBLE

Dirigeants, Gestionnaires,  
Experts-comptables, Comptables,  
Responsables comptables, financiers  
et fiscaux, Banquiers,  
Cadres des régies financières,  
Enseignants,  
...

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entraînent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

## TARIF

450.000 FCFA

08 AU 10 AOÛT 2017 DATE

LIEU ABIDJAN

## PROGRAMME

**Module 1 : Les innovations du nouveau système comptable**  
*Différences conceptuelles, traitements comptables et illustrations pratiques*

- Les immobilisations - approche par composantes
- Les immeubles de placement
- Les Ajouts, modifications et améliorations des immobilisations
- La location exploitation et la location acquisition
- L'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur
- Le tableau des flux de trésorerie
- Les provisions pour restauration des sites
- Les frais d'instruments de monnaie électronique
- Etc

**Module 2 : Préparation et présentation des états financiers sous le nouveau modèle**

- Bilan
- État des résultats

- Tableau des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

**Module 3: Normes IFRS, consolidation et combinaison des comptes**

- La normalisation comptable internationale
- Regroupement d'entreprises et notation de contrôle
- Consolidation et combinaison des états financiers (filiales créées et filiales acquises)
- Reporting financier

**Module 4 : Ratios financiers et analyse financière sous le nouveau SYSCOHADA**

- Ratios de rentabilité
- Ratios de liquidité
- Ration des solvabilités et structure financière
- Ratios reliés au marché
- Levier financier

## QUOTA

Un quota de dix (10) personnes est nécessaire pour valider une session.

## NOS OFFRES

En plus de nos séminaires inter-entreprises, nous organisons régulièrement des sessions de formation intra-entreprise à la demande des entreprises. Ces formations portent sur divers thèmes et sont organisées et spécifiquement adaptées à la demande et au besoin de l'entreprise sollicitant la formation.

## NOS +

Programmes de formation adaptés aux réalités de votre entreprise. Formateurs experts internationaux hautement qualifiés. Personnel accueillant et disponible. Cadre agréable et propice à l'apprentissage.

## FORMATEUR

- Ph.D., Adm.A., Professeur agrégé de finance et comptabilité à l'Université du Québec en Outaouais (CANADA) et Directeur exécutif du Centre des gens d'affaires des communautés culturelles du Québec (CANADA)
- Consultant-formateur SYSCOHADA révisé dans plusieurs pays OHADA
- Co-auteur d'ouvrages dont Comptabilité financière avancée (2013, 2016) et Fondements des états financiers (2017), Investissement, financement et normalisation comptable dans l'espace OHADA (2014), Performance des entreprises cotées et la croissance économique (2010), Le financement des PME et la performance du secteur public (2015)
- Spécialiste des marchés financiers, Comptabilité financière, Comptabilité internationale, Analyse financière, Mesures de la performance
- Chercheur rattaché au Groupe de Recherche sur la Performance (GRP)

## NOS REFERENCES



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veuillez nous expédier, par fax au 225 22 47 51 65 ou par email : [contact@jnconsulting-ci.com](mailto:contact@jnconsulting-ci.com) la fiche d'inscription dûment remplie ou appeler les 225 22 49 39 04 / 225 02 67 93 50 / 225 07 01 45 31

La(Les) personne(s) dont les noms suivent sont inscrites au présent séminaire :

M./Mme..... FONCTION.....

M./Mme..... FONCTION.....

M./Mme..... FONCTION.....

M./Mme..... FONCTION.....

### **THÈME : NOUVELLES DISPOSITIONS DU SYSCOHADA REVISÉ : INCIDENCES, ANALYSE PRATIQUE, PROBLÈMES ET CAS**

DATE.....

LIEU.....

**FRAIS D'INSCRIPTION / PAR PERSONNE<sup>(1)</sup> : 450.000 FCFA**

**Le responsable engageant la société :**

M. / M<sup>me</sup>.....

Société :..... Fonction :.....

Tél.:..... Fax :.....

Cell.:..... e-mail :.....

### MODE DE PAIEMENT

Chèque       Virement bancaire       Espèces       Transfert d'argent

#### PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE

Compte tenu des délais de virements internationaux, nous vous prions de bien vouloir ordonner vos virements au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

#### PAR CHÈQUE

Le chèque doit être encaissable en Côte d'Ivoire et libellé au nom de **JN CONSULTING**.

#### PAR TRANSFERT D'ARGENT

Vous pouvez utiliser les services de Western Union ou de MoneyGram pour le règlement de vos frais de participation.

### **Modalités de règlement : 100% libérés avant la session.**

Compte tenu du nombre de places, les inscriptions seront validées sur la base des paiements effectués, par ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite des places disponibles.

Nous vous recommandons de ne pas émettre de virement, ni prendre vos billets d'avion sans avoir au préalable pris contact avec notre service commercial par mail à [contact@jnconsulting-ci.com](mailto:contact@jnconsulting-ci.com) ou [clients@jnconsulting-ci.com](mailto:clients@jnconsulting-ci.com) ou par téléphone au 225 22 49 39 04 ou 225 07 01 45 31.

Toute annulation d'inscription à l'initiative du participant fait l'objet d'une retenue de frais d'annulation de 20% si cette annulation intervient au moins 15 jours avant le démarrage du séminaire. En deçà de ce délai, aucun remboursement n'est accepté. Toutefois, vous bénéficiez de la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer au moins 48 h à l'avance.

<sup>(1)</sup> Les frais de formation prennent en compte le coût pédagogique de la formation, les supports de formation, le diplôme de formation avec sceau original doré et gravé, les pauses-café et les déjeuners.

**NB** : Le transport, l'hébergement et les dîners sont à la charge des participants.

DATE, CACHET ET SIGNATURE